

Rapport annuel 2021

Administration:

Fondation collective Symova

Beundenfeldstrasse 5

CH-3013 Berne

Téléphone 031 330 60 00

Fax 031 330 60 01

info@symova.ch

www.symova.ch



Chiffres clés

		31.12.2021	31.12.2020
Effectif total des assurés			
Nombre d'assurés actifs		8'117	7'885
Nombre de bénéficiaires de rentes		3'875	3'860
Total des destinataires		11'992	11'745
Nombre de caisses de prévoyance			
		54	56
Données actuarielles			
Fortune de prévoyance disponible	en mio CHF	3'594	3'303
Engagements assurés actifs	en mio CHF	1'733	1'673
Engagements bénéficiaires de rentes	en mio CHF	1'287	1'283
Total des engagements	en mio CHF	3'020	2'956
Rapport actifs / rentiers (engagements)	en %	57.4 / 42.6	56.6 / 43.4
Rapport actifs / rentiers (nombre)	en %	67.7 / 32.3	67.1 / 32.9
Taux de couverture consolidé (de toutes les caisses de prévoyance)	en %	118.99	111.73
Placement de capitaux			
Capital immobilisé	en mio CHF	3'659	3'353
Frais de gestion de fortune (TER)	en %	0.30	0.30
Performance totale nette	en %	8.65	3.36
Assurance des risques			
Masse salariale assurée (MSA)	en mio CHF	527.0	514.4
Cotisations de risque payées sur MSA	en mio CHF	12.16	11.77
Cotisation de risque moyenne sur MSA	en %	2.31	2.29
Dépenses pour cas de décès et d'invalidité	en mio CHF	7.8	5.2
Cotisation de risque nette moyenne	en %	1.48	1.01
Frais de gestion			
Frais de gestion payés	en mio CHF	2.03	1.97
Moyenne par destinataire (brute)	en CHF	168.95	167.71
Remboursement à l'employeur	en mio CHF	0.38	0.51
Frais de gestion effectifs par destinataire (nets)	en CHF	138.24	122.56
Bases techniques			
Taux d'intérêt technique	en %	1.50	1.50
Bases actuarielles		LPP 2020	LPP 2020
Rendements attendus	en %	2.35	2.08



Rétrospective

Placements de capitaux en général

Il y a un an, Corona nous tenait fermement en main. A l'époque, les nouvelles infections ne cessaient d'augmenter au tournant de l'année et les décès atteignaient de tristes records. La plupart des analystes étaient pourtant confiants pour 2021. L'existence de vaccins était considérée comme un changement radical dans le déroulement de la pandémie et l'on s'attendait à un retour progressif à la « normalité » économique et sociale habituelle. Dans pratiquement tous les pays et régions du monde, on s'attendait à une forte reprise économique. La plupart des acteurs du marché ont pronostiqué à tort l'inflation pour 2021. Le « renchérissement » réel a augmenté bien plus que prévu. Cela s'explique par les aides publiques qui ont maintenu la demande de biens des ménages à un niveau très élevé. Par conséquent, la seconde moitié de l'année a été marquée par de graves problèmes d'approvisionnement, une pénurie de main-d'œuvre et une hausse des prix de l'énergie. Dans certains endroits, le renchérissement a atteint un niveau qui n'avait plus été observé depuis des décennies. Aux États-Unis, par exemple, le taux d'inflation a atteint 6.8% en novembre 2021, soit le niveau le plus élevé depuis le début des années 80. Même dans la zone euro, le renchérissement s'élevait dernièrement à 4.9%, ce qui est la valeur la plus élevée depuis l'introduction de l'euro.

En résumé, on peut dire que 2021 a été une année record pour la bourse. Et ce, malgré l'inflation, le Corona, le resserrement des banques centrales et le conflit ukrainien ! Les actions suisses (SPI) et les actions étrangères (MSCI World) ont augmenté de 23% et 22% respectivement. Pour la Symova, il en résulte un bon rendement des placements de **8.65%**, également en comparaison avec d'autres institutions de prévoyance. Il y a aussi des caisses de pension qui ont réalisé des rendements de plus de 10% avec des parts d'actions très élevées (liées à un risque de placement correspondant).

Stratégie de placement

Afin de réduire encore le risque de placement de nos actifs, le Conseil de fondation a décidé en novembre 2021 de modifier sa stratégie, qui sera mise en œuvre au 1er mars 2022. Les modifications prévoient qu'une part plus importante de monnaies étrangères sera couverte. En outre, les placements en obligations seront plus largement diversifiés. Ces deux mesures devraient entraîner à l'avenir une baisse du risque de placement pour un rendement attendu inchangé.

Durabilité des placements de fortune

Comme d'autres institutions de prévoyance, la Symova s'occupe intensivement de la durabilité dans le domaine des placements de la fortune. Pour les organes responsables, il est important que le rendement des placements sur la fortune de prévoyance de nos assurés actifs et de nos bénéficiaires de rentes ne soit pas diminué. A partir de 2022, nous avons adhéré, avec d'autres institutions de prévoyance, à une organisation qui mène un dialogue durable avec les entreprises dans lesquelles nous investissons (« engagement »). L'objectif est d'obtenir, outre un rendement financier, un impact social ou écologique positif et mesurable. Dans le domaine des actions étrangères, les mandats de gestion de fortune ont en outre été remis au concours et des critères de durabilité seront désormais appliqués. Les entreprises qui produisent par exemple des armes ou du tabac, qui extraient du charbon ou des sables bitumineux ou qui enfreignent des principes directeurs importants des Nations Unies (ONU) sont exclues de notre portefeuille d'actions. L'introduction ou le renforcement de la durabilité sera également examinée progressivement pour les autres catégories de placement au cours des prochaines années.



Rémunération des avoirs de vieillesse

Grâce au rendement réjouissant des placements, une grande partie des commissions de prévoyance a pu décider d'une rémunération plus élevée des avoirs de vieillesse. Malheureusement, cette éventuelle meilleure rémunération n'est pas (encore) indiquée séparément sur le certificat d'assurance au 01.01.2022. La Symova élabore actuellement un concept de participation qui définit dans les grandes lignes la manière dont les fonds libres seront répartis à l'avenir entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes. Ce n'est pas une mince affaire que de veiller à ce que toutes les générations soient traitées de manière équitable. Il n'est pas encore certain que ce concept soit disponible dès la fin 2022, car il nécessite parfois des données complémentaires de la part des bénéficiaires de rentes et des informations supplémentaires doivent être enregistrées dans notre logiciel de gestion.

Évolution des degrés de couverture

Grâce au rendement élevé des placements au cours de l'année comptable écoulée, le degré de couverture de toutes les caisses de prévoyance a pu être massivement amélioré malgré une rémunération partiellement plus élevée. Le degré de couverture consolidé (toutes caisses de prévoyance confondues) est passé de 111.73% (31.12.2020) à 118.99% (31.12.2021).

Pour Urs Niklaus, président de la direction, l'année 2021 sera la dernière clôture annuelle en raison de son départ à la retraite. Lorsqu'il a pris la responsabilité opérationnelle de l'ancienne ASCOOP il y a environ 18 ans, le degré de couverture était de 76.97% fin 2003, avec un taux d'intérêt technique de 4.5% (!). Plus des trois quarts des caisses de prévoyance ont constitué la totalité des réserves de fluctuation de valeur de 13.2%. La Fondation collective Symova repose aujourd'hui sur des bases financières solides. Il ne faut pas oublier que, dans le cadre du maintien des prestations, la plupart des caisses de prévoyance ont augmenté les avoirs de vieillesse à la charge de la caisse de prévoyance de 8.74% au 31.12.2013 (femmes 8.24%), de 11.28% au 31.12.2017 (femmes 10.80%) et de 8.84% au 01.01.2022 - 31.12.2024 (femmes 8.44%). Pour une grande partie des assurés qui sont affiliés à la Symova depuis le 1.1.2011, l'avoir de vieillesse a augmenté - en tenant compte des intérêts et des intérêts composés - de 31% pour les hommes et de 30% pour les femmes. Sans ces mesures d'accompagnement, le degré de couverture serait bien plus élevé. Ainsi, non seulement les caisses de prévoyance reposent sur des bases saines, mais ces mesures ont également permis de maintenir le niveau de prestations de 2012 (taux de conversion d'environ 6.2%) pour les assurés de longue date. En cas de versement d'un capital, les prestations sont bien entendu supérieures d'environ 30%.

Perspectives

Ces dernières années ont été marquées par une baisse des taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt d'une obligation de la Confédération à 10 ans était encore de 3.36% le 20 juin 2008, il a chuté jusqu'au 16.08.2019 pour atteindre le niveau le plus bas de

-1.07%. Il est bien connu que le niveau de ce taux d'intérêt « sans risque » a une forte influence sur le niveau du taux d'intérêt technique et les taux de conversion correspondants d'une caisse de pension. Dans le cas de la Symova, le taux d'intérêt technique est de 1.5% depuis le 31.12.2020. Les taux d'intérêt commencent maintenant à remonter lentement et le rendement d'une obligation fédérale à 10 ans est actuellement à nouveau légèrement positif. La question se pose de savoir si la Symova a baissé ce taux d'intérêt technique trop tôt ? Nous souhaitons répondre par un NON catégorique à cette question.



En raison d'un taux d'intérêt technique plus bas, il faut obtenir un rendement des placements (rendement théorique) plus faible. Un rendement théorique plus faible présente l'avantage que le degré de couverture diminue moins en cas de résultat de placement négatif et augmente proportionnellement plus en cas de résultat de placement positif. Ce taux d'intérêt technique bas - associé à des taux de conversion techniquement corrects - offre donc une certaine sécurité lors des mauvaises années de placement et la possibilité d'une rémunération plus élevée en cas de bon rendement des placements.



Stratégie de placement

La stratégie de placement en vigueur depuis le 01.10.2020 a été maintenue en 2021. La forte pondération de l'immobilier est toujours acceptée en toute connaissance de cause, car cette catégorie de placement a obtenu jusqu'à présent des rendements stables, supérieurs au rendement théorique. De plus, le portefeuille immobilier détenu par les fondations de placement est largement diversifié. La catégorie de placement Obligations en CHF continue d'être sous-pondérée, car les rendements attendus dans cette catégorie de placement sont toujours considérés comme (trop) faibles. Les fourchettes de la stratégie sont respectées.

Fin 2021, la fortune de placement de la Fondation collective Symova s'élevait à environ CHF 3'659 millions.

Catégorie de placement	Allocation d'actifs stratégique		Investi au 31.12.2021
	Stratégie	Fourchettes	
Liquidités	2 %	0 – 8 %	5.33 %
Obligations CHF	26 %	21 – 30 %	21.34 %
Obligations USD	3 %	0 – 4 %	2.94 %
Actions Suisse	11 %	9 – 13 %	11.27 %
Actions Étranger	17 %	15 – 19 %	17.20 %
Actions Marchés émergents	3 %	2 – 4 %	2.93 %
Immobilier Suisse	31 %	27 – 34 %	31.59 %
Immobilier Étranger	4 %	3 – 5 %	3.91 %
Commodities (matières premières)	2 %	0 – 3 %	1.91 %
Microfinance	1 %	0 – 2 %	1.41 %
Placement auprès des employeurs	0 %	0 – 2 %	0.17 %
	100 %		100.00 %

Performance 2021

En 2021, l'économie mondiale s'est redressée et, malgré la grande incertitude entourant la pandémie du coronavirus, les marchés boursiers mondiaux ont connu une hausse marquée. La croissance a été soutenue par les mesures prises par les gouvernements et les banques centrales pour faire face à la pandémie. L'inflation a toutefois augmenté de manière significative dans la plupart des grandes économies. Ceci en raison de la forte demande de biens, de la pénurie de l'offre et de la reprise rapide des marchés du travail. En ce qui concerne les placements à revenu fixe, la plupart des obligations ont enregistré des rendements négatifs. Cela reflète les attentes du marché concernant le début du resserrement de la politique monétaire par les banques centrales. Le dollar américain s'est apprécié d'environ 3% par rapport au franc suisse en 2021. Dans ce contexte, la Symova a réalisé un rendement très satisfaisant de 8.65%. Ce rendement est supérieur à la moyenne des autres caisses de pension qui présentent une part d'actions aussi élevée.

Les différentes catégories de placement ont obtenu les rendements de placement suivants au cours de l'année sous revue :

Obligations Suisse	-2.13 %
Actions Suisse	23.32 %
Actions Étranger	25.03 %
Actions Marchés émergents	0.27 %
Immobilier Suisse	5.39 %
Commodities (matières premières)	27.80 %
Performance totale 2021	8.65 %
Benchmark	8.64 %



Le rendement net réalisé par la Symova atteint son propre objectif stratégique. Il convient de noter que le rendement de référence ne tient pas compte des frais de gestion de la fortune. Ceux-ci s'élèvent à environ 0.3% par an.

Décompte des frais de gestion

Le décompte des frais de gestion s'établit avec un bénéfice de CHF 377'502. Les éventuels excédents de recettes de décompte des frais de gestion sont distribués proportionnellement aux entreprises, au profit de la provision de cotisation de l'employeur.

Décompte ordinaire

	2021 en CHF	2020 en CHF
Contributions aux frais de gestion	2'025'556	1'969'327
Frais de gestion	3'098'695	2'588'628
Déduction de la part de gestion de fortune	-1'109'828	-828'560
Déduction de la part institution d'assurance	-340'813	-298'967
Total des frais de gestion	1'648'054	1'461'101
Bénéfice facture ordinaire	377'502	508'226

Décompte total

Bénéfice reporté début	0	0
Bénéfice décompte ordinaire	377'502	508'226
Distribution au profit des entreprises	- 377'502	- 508'226
Bénéfice reporté nouvelle facture	0	0

Le montant des contributions aux frais de gestion reste inchangé depuis le 01.01.2012. Il est échelonné en fonction du nombre d'assurés actifs dans une caisse de prévoyance. Elles s'élèvent à :

Nombre d'assurés actifs	Module	Contribution aux FG par assuré actif et par an	Contribution aux FG par rentier et par an
1 – 9	FG 1	CHF 318.00	CHF 96.00
10 – 49	FG 2	CHF 288.00	CHF 96.00
50 – 99	FG 3	CHF 258.00	CHF 96.00
100 – 249	FG 4	CHF 231.00	CHF 96.00
250 – 999	FG 5	CHF 201.00	CHF 96.00
À partir de 1'000	FG 6	CHF 174.00	CHF 96.00



Institution d'assurance

L'institution d'assurance couvre les prestations en cas de décès et d'invalidité (prestations de risque). Elle est financée par les cotisations de risque de l'ensemble des assurés actifs. Les prestations de risque sont légèrement plus basses que pour l'exercice précédent.

Le montant des provisions actuarielles (fonds de fluctuation des risques) est recalculé chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle sur la base de l'effectif des actifs et a donné lieu à une dotation légèrement plus élevée fin 2021. La provision pour les cas AI en suspens a en outre été augmentée en raison des sinistres attendus en 2022. Comme les engagements sont globalement plus élevés, les réserves de fluctuation de valeur ont également été augmentées en conséquence.

Au total, il en résulte un excédent de recettes de CHF 6'844'876 à la fin 2021. Cet excédent a été crédité proportionnellement aux différentes caisses de prévoyance en faveur de la provision pour changement de bases pour les assurés actifs.

	2021 en CHF	2020 en CHF
Contributions risque salarié / employeur	12'159'090	11'768'058
Déduction des prestations réglementaires	<u>-6'371'315</u>	<u>-4'649'904</u>
Excédent de cotisations	5'787'775	7'118'154
Constitution des provisions	-1'507'276	-2'760'525
Bénéfice de la partie assurances	4'280'499	4'357'629
Rendement du placement de la fortune	3'104'190	1'422'239
Constitution de réserves de fluctuations de valeur	-199'000	-364'000
Part frais de gestion	<u>-340'813</u>	<u>-298'967</u>
Bénéfice total avant distribution	6'844'876	5'116'901

Le Conseil de fondation a fixé la distribution suivante des bénéfices de l'institution d'assurance :

	2021 en CHF	2020 en CHF
Bénéfice total	6'844'876	5'116'901
Bénéfice reporté au 01.01.2021	0	0
Report sur la nouvelle facture	<u>0</u>	<u>0</u>
Distribution au profit des caisses de prévoyance pour la constitution de provisions pour le changement de base pour les assurés actifs (niveau caisse de prévoyance)	6'844'876	5'116'901

Après la distribution, la fortune de l'institution d'assurance se composait comme suit :

	2021	2020
Fonds de fluctuations des risques (calcul expert CP)	24'200'000	24'100'000
Réserve pour les cas AI en suspens	5'933'423	4'526'147
Réserve de fluctuations de valeur	<u>3'978'000</u>	<u>3'779'000</u>
Fortune totale (provisions) en fin d'année	34'111'423	32'405'147



Bilan actuariel

	2021 in CHF	2020 in CHF
Fortune de prévoyance disponible	3'593'608'825	3'303'115'802
Capital de prévoyance des assurés actifs	1'613'421'859	1'535'270'970
Capital de prévoyance des bénéficiaires d'une rente	1'249'720'306	1'253'714'214
Provisions techniques	156'936'333	167'237'946
Total des engagements actuariels	3'020'078'498	2'956'223'130
Excédent actuariel	573'530'327	346'892'672

Degré de couverture (consolidation de toutes les caisses de prévoyance) **118.99 %** **111.73 %**

Degré de couverture (niveau fondation) **118.94 %** **111.75 %**

Degré de couverture des différentes caisses de prévoyance

Degré de couverture	Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2020		Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2019	
supérieur à 113.2%	41	76 %	19	34 %
de 100.00 à 113.20% ⁽¹⁾	12	22 %	32	57 %
de 95.00 à 99.99%	1	2 %	1	2 %
de 90.00 à 94.99%	-	- %	2	4 %
de 85.00 à 89.99%	-	- %	2	4 %
Total	54	100 %	56	100 %

(1) Jusqu'au degré de couverture 113.20 %, des réserves de fluctuations de valeur sont constituées. Les fonds ne sont libres qu'au-delà.

Effectif des assurés

	Au 31.12.2021			Au 31.12.2020		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Total des assurés actifs	6'671	1'446	8'117	6'512	1'373	7'885
Rentes de vieillesse	2'348	173	2'521	2'346	157	2'503
Rentes d'invalidité	116	19	135	112	18	130
Rentes de conjoint	23	1'100	1'123	24	1'108	1'132
Rentes d'orphelins / d'enfants	63	33	96	65	30	95
Total des rentes	2'550	1'325	3'875	2'547	1'313	3'860



Organisation

Conseil de fondation (mandat du 01.07.2019 au 30.06.2022)

Représentants des employés:

Hunziker Stephan, capitaine à la SGV, Lucerne Vice-président
Brodard Vincent, secrétaire syndical SEV, Romont
Cambi Aroldo, gestionnaire financier SEV, Worblaufen
Studer Florian, conducteur de train à la BLS, Vinelz
Suter Adrian, chef de projet Marketing chez VZO, Maur

Représentants des employeurs:

Schmid Fabian, Directeur RBS, Gwatt Président (dès 01.07.21)
Hutter Chalmers Manuela, responsables Finances et Services SOB, Wittenbach
Jermann Franziska, BLS, Uettligen
Osswald Jens, responsable du service Finances SZU, Menzingen Président (jusqu'au 30.06.21)
Vuilleumier Pascal, Directeur TransN, Cornaux

Commission de placement (mandat du 01.10.2021 au 30.09.2022)

Tschirky Martin, Zurich Président
Cambi Aroldo, gestionnaire financier SEV, Worblaufen
Friedli Stefan, responsable finances REKA, Oekingen
Niklaus Urs, Président de la direction générale Fondation collective Symova, Lohn-Ammannsegg
Schmid Fabian, Directeur RBS, Gwatt
Riesen Lukas, PPCmetrics AG Zurich; conseiller externe (sans droit de vote)

Direction générale

Niklaus Urs, Président de la direction générale
Gabriel Sara, Présidente adjointe de la direction générale et responsable de placements et finances
Müllener Melanie, Responsable droit + compliance
Wenger Barbara, Responsable prévoyance

Externe

Experts en prévoyance professionnelle Keller Experten AG, Frauenfeld (partenaire contractuel)
Monsieur Roland Schorr (expert exécutant)
Organe de révision PricewaterhouseCoopers AG, Berne
Autorité de surveillance Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF), Berne
Experts en placement PPCmetrics AG, Zurich

